

Commerce extérieur agroalimentaire

La France perd des places dans l'UE

Lucien Bourgeois

Elle est le seul des pays excédentaires européens à connaître une réduction de son excédent commercial dans ce domaine depuis dix ans.

Au moment de la signature du Traité de Rome en 1957, la France détenait la moitié de la surface cultivable des 6 pays de la CEE d'alors et, malgré cela, nos échanges extérieurs agroalimentaires étaient largement déficitaires. Les initiateurs de cette politique commune espéraient encourager une augmentation rapide de la production et apporter enfin aux peuples, durement éprouvés par la guerre, une sécurité alimentaire dans un monde inquiet des conséquences de la Guerre froide.

Le pari a été largement gagné. L'abondance sur les marchés des produits agricoles est revenue rapidement au point de créer des excédents coûteux à exporter. Alors que l'Union européenne, même passée de 6 à 28 pays, ne disposait que moitié moins de surface cultivable que les Etats-Unis et d'une population nettement supérieure, l'UE a pu être autosuffisante en céréales depuis le début des années 80.

Dans ce concert, la balance commerciale française des produits agroalimentaires est devenue enfin positive au milieu des années 70. Depuis cette date, elle est devenue structurellement excédentaire. Mais depuis la crise de 2008, les résultats semblent moins probants à l'exception de la réussite insolente des vins et boissons qui sont en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt.

UN EXCÉDENT FRANÇAIS DE 5,7 MILLIARDS € EN 2017

Pas de catastrophisme cependant ! Les résultats de la balance commerciale agroalimentaire française de 2017 restent très positifs et atteignent 5,7 milliards € (Mds €). Un résultat bien appréciable quand le déficit global augmente de 14 Mds € pour atteindre 62 Mds €. On est cependant encore très loin de pouvoir payer ainsi la facture pétrolière qui se monte à 39 Mds €. Rappelons, cependant, que cet excédent a dépassé 10 Mds € pendant 3 ans entre 2011 et 2013.

évolution sur les dix dernières années, nous sommes aussi peu performants qu'eux. Le déficit allemand s'est accru de 3,7 Mds € et notre excédent s'est réduit de plus de 3 Mds €.

Le meilleur exemple en matière de commerce extérieur n'est donc pas l'Allemagne mais les Pays-Bas. Ce petit pays réussit la prouesse de dégager un solde positif de 30 Mds € en 2017. C'est 10 Mds € de plus que la prouesse de l'industrie française aéronautique. Il est de bon ton de dire que cela est dû à la position stratégique du port de Rotterdam, que les Hollandais sont un peuple de commerçants... Il n'empêche ! Cela fait des années que les agriculteurs de ce pays ont investi dans les fruits et légumes et même dans les fleurs alors que, dans le même temps, le secteur des fruits et légumes a été le parent pauvre de la distribution des aides en France. Quant au secteur de l'horticulture ornementale, faisait-il partie des attributions du ministère de l'Agriculture puisque cela ne se mangeait pas ! En attendant, le solde positif des Pays-Bas a augmenté de 6 Mds € dans les 10 dernières années.

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ESPAGNE ET DE LA POLOGNE

Mais il y a aussi des évolutions intéressantes à observer en Espagne et en Pologne. L'excédent espagnol était de quelque 600 millions d'€ en 2007. Il est de 12 Mds en 2017. Une spécialisation croissante sur les fruits et légumes mais aussi une montée en puissance sur la production porcine. Pour ce dernier produit, il ne s'agit pas seulement de produire le kilo de porc le moins cher possible, mais aussi d'une réelle capacité de vendre une gamme de charcuterie de très haute qualité.

	Soides des échanges agroalimentaires dans l'UE			
	Soides dépassant 1 500 millions d'euros			
	2007	2010	2016	2017
Royaume-Uni	-24 008	-23 202	-29 543	-30 017
Allemagne	-12 296	-11 401	-14 999	-16 037
Suède	-4 277	-4 738	-6 676	-6 756
Portugal	-3 883	-3 804	-3 313	-3 630
Finlande	-1 822	-2 623	-3 559	-3 713
Italie	-7 819	-7 400	-3 300	-2 389
Hongrie	1 679	2 132	2 843	3 233
Irlande	3 004	2 316	3 523	4 325
Belgique	2 611	2 850	4 296	4 531
France	8 873	4 571	6 034	5 635
Danemark	5 257	5 818	5 908	6 342
Pologne	2 031	2 589	7 103	8 410
Espagne	601	3 774	11 924	12 292
Pays-Bas	24 285	26 150	28 803	30 000

millions d'euros, Source Eurostat

La performance de la Pologne est très intéressante aussi. Le solde positif était de 2 Mds € en 2007. Il est de 8 Mds € en 2017. Par ailleurs, le Danemark a réussi à maintenir sa capacité exportatrice et il dégage en 2017 un solde agro alimentaire désormais supérieur à celui de la France avec 6,3 Mds €. Ce sont, avec les Pays-Bas, des pays qui ont pourtant dix à quinze fois moins de surface cultivable que la France !

La France n'est donc désormais qu'au 5^{ème} rang seulement pour les soldes agroalimentaires de l'UE.

Parmi les autres pays excédentaires, signalons l'Irlande et la Belgique avec, respectivement, des excédents de 4,3 et 4,5 Mds €. Ces deux excédents sont en augmentation par rapport à 2007. Il en est de même de la Hongrie qui a doublé son excédent en 10 ans avec 3,2 Mds € en 2017. Autrement dit, la France est le seul des pays excédentaires européens à connaître une réduction de son excédent depuis 10 ans. Il y a en effet une demande importante dans les pays déficitaires.

LES PAYS DÉFICITAIRES : LE ROYAUME-UNI EN TÊTE

En 2017, le déficit des échanges agroalimentaires du Royaume-Uni atteint 30 milliards d'euros. C'est de loin le plus grand déficit des 28 pays de l'Union européenne actuelle. Contrairement à une idée reçue, ce déficit n'est pas dû à des importations excessives des pays de l'ancien Commonwealth mais il est pour l'essentiel (24 sur 30 Mds €) le fait d'échanges très inégaux avec ses partenaires de l'Union européenne. Le Royaume-Uni a pleinement joué le jeu européen. Depuis 2007, il a réduit de 1,5 Mds € son déficit avec les pays tiers et il a accru son déficit avec l'Union européenne de 7,5 Mds €.

Que va-t-il se passer si le Brexit a bien lieu ? L'enjeu est important pour les entreprises agroalimentaires de la plupart des pays européens. Il est important aussi pour le Royaume-Uni qui connaît, en ce domaine, un déficit agroalimentaire du même ordre que notre facture pétrolière (39 Mds € en 2017). On pouvait penser que le Royaume-Uni profiterait de son appartenance à l'Union européenne pour diminuer sa dépendance extérieure dans le domaine alimentaire.

Une chose est sûre, le déficit anglais est de loin le plus important de l'UE. Le déficit allemand vient loin derrière avec 16 Mds €. Le troisième pays déficitaire européen est la Suède. Son solde négatif croît de 2 Mds € en 10 ans et atteint 6,7 Mds € en 2017. Viennent ensuite le Portugal et la Finlande

avec un déficit d'environ 3,5 Mds € en 2017. Là aussi, loin de se réduire, les déficits de ces cinq pays les plus déficitaires se sont accrus.

L'ITALIE À LA RECONQUÊTE DE SON MARCHÉ INTÉRIEUR

L'Italie fait partie des pays déficitaires de l'UE. Mais en dix ans, son déficit a été divisé par 4. Le déficit était en effet d'environ 8 Mds € entre 2007 et 2010. Il n'est plus que de 2,3 Mds € en 2017. C'est une performance en quelque sorte à contre courant. La PAC n'a pas conduit à améliorer la sécurité alimentaire de chaque pays en limitant ses échanges extérieurs. Elle a eu pour résultat d'augmenter les excédents et les déficits.

Dans les 10 dernières années, la position de la France s'est détériorée même si cela a été en partie masqué par la réussite exceptionnelle des vins et boissons. Ce secteur devrait servir d'exemple. Face aux campagnes de santé publique sur l'alcoolisme, ce secteur a su réduire sa production et néanmoins doubler sa part dans la valeur ajoutée de la Ferme France grâce à une montée en gamme et à une diversification extrême de sa production. On voit bien que c'est cela qui séduit les acheteurs étrangers. La recette fonctionne bien. Tous les secteurs qui parient sur la stratégie des volumes de produits indifférenciés sont en perte de vitesse. Il serait dommage de ne pas en tirer les conséquences pour les stratégies par filière. ■

Sources : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

Il est désormais possible de télécharger le tableau Excel des évolutions du commerce extérieur depuis 2007 en faisant le partage entre les soldes UE et Pays-Tiers pour tous les produits cités dans la note Agreste. Mais le partage entre produits bruts et produits transformés ne facilite pas les approches par filières. Nous avons donc regroupé produits bruts et transformés, en particulier pour la rubrique Fruits et légumes.

Les données sur les autres pays sont disponibles sur Eurostat mais elles sont difficiles à trouver. Nous remercions Thibault Champagnol, du Service statistiques du Minagri, d'avoir mis à notre disposition ces chiffres qui mériteraient une grande diffusion dans les publications sur ce sujet.